RENTRÉE SCOLAIRE



INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
- DERNIER DÉLAI: 30 JUIN 2020 -

Documents d'inscription à télécharger

sur www.halluin.fr







DOSSIER FAMILIAL UNIQUE D'INSCRIPTION pour les activites péri et extrascolaires

Date de retour :
Assurance :

Année scolaire 2020-2021

Merci de déposer le dossier REMPLI et COMPLET **POUR LE 30 JUIN 2020 DERNIER DÉLAI** au service Education - Espace Vauban, Place du Général de Gaulle

(après cette date, votre enfant ne sera pas inscrit aux activités de la 1 ^{ere} semaine de la rentrée scolaire)					
NOM – PRÉNOM DU/DES ENFANT(S)		ECOLE FREQUENTÉE A LA RENTRÉE			
FAMILLE	RESPONSABLE LÉG	AL 1	RESPO	NSABLE LÉGAL 2	
NOM					
Nom de jeune fille					
Prénom(s)					
Date de naissance					
Adresse complète (joindre obligatoirement un justificatif de domicile de moins de 3 mois)					
Téléphone fixe					
Téléphone portable					
Adresse Mail (indispensable car les informations aux parents se font essentiellement par mail)	Merci d'écrire de façon lisible		Merci d'é	écrire de façon lisible	
Profession					
Nom et adresse complète de l'employeur					
Téléphone professionnel					
N° Allocataire CAF (joindre obligatoirement une attestation CAF de moins de 3 mois)					
Situation Familiale du ou des responsables légaux : □ Marié □ Célibataire □ Pacsé □ Divorcé ou Séparé * □ Veuf □ Garde alternée					

*merci de joindre obligatoirement une copie du jugement de divorce ou une attestation sur l'honneur précisant le parent qui a la garde de l'enfant (signé des deux parents).

LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER (TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ ET AUCUNE RÉSERVATION NE SERA EFFECTUÉE)

	Attestation d'assurance de responsabilité des parents OU assurance extrascolaire 2020-2021 (à transmettre pour le 30 septembre 2020 dernier délai (sans attestation toutes les activités seront facturées au tarif maximum à compter du 1 ^{er} octobre).				
	Dernier avis d'imposition (2020 sur les revenus 2019) uniquement si vous ne possédez pas de n°Allocataire CAF				
	Certificat de travail des 2 parents (en cas de priorité pour certaines activités)				
	Fiche sanitaire (jointe au dossier) dûment complétée et signée				
	Fiche individuelle d'inscription (jointe au dossier) dûment complétée				
	Le service éducation se réservera le droit de demander des justificatifs complémentaires en cours d'année si besoin				
Je	soussigné le responsable légal de(s) enfant(s) mentionné(s) ci-dessus :				
_	déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier				
-	m'engage à informer le service Education de tout changement qui interviendrait durant l'année scolaire 2020-2021 (coordonnées diverses, situation familiale)				
_	m'engage à consulter les règlements intérieurs des différentes activités (pause méridienne, garderies, mercredis récréatifs, Alsh) ainsi que les tarifs 2020-2021 sur « Halluin en ligne », l'espace citoyen et sur le site de la Ville : www.halluin.fr (rubrique A tout âge - scolarité)				
	Signature du responsable légal :				
	PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE				
,	Souhaitez- vous un prélèvement automatique □ oui □ non				
	Souriaitez- vous un preievernent automatique 🗀 oui 🗀 non				
	Si oui, merci de fournir un RIB, une autorisation de prélèvement devra être signée au service				
	Si vous aviez opté l'an dernier pour le prélèvement automatique et que votre banque n'a pas changé, ne fournissez pas de nouveau un RIB.				
į	Vous ne souhaitez pas communiquer vos revenus et sollicitez le tarif maximum pour toutes les activités (uniquement pour les Halluinois) □ oui signature :				
	□ souhaite adhérer à la facture en ligne (vous ne recevrez plus de facture par courrier mais uniquement par mail)				

FICHE SANITAIRE DES TEMPS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

Année scolaire 2020-2021

Cette fiche permet de recueillir toutes les informations nécessaires pour l'accueil en toute sécurité de votre enfant sur tous les temps péri et extrascolaires (cantine, garderies périscolaires, mercredis récréatifs et Alsh)

Nom de l'enfant	Prénom					
Né(e) le	Lieu de naissance					
Nom du médecin traitant	Téléphone					
AUTORISEZ-VOUS	VOTRE ENFANT?					
 A participer à toutes les activités et sorties proposées par le centre, y compris la piscine oui non non non non non non non non non no						
PERSONNES AUTORISÉES À I	<mark>RÉCUPÉRER VOTRI</mark>	E ENFANT				
Nom - Prénom To	éléphone	Lien de parenté avec l'enfant				
PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE						
Nom	Nom					
Téléphone fixe	Téléphone fixe					
Portable	Portable					
Lien de parenté avec l'enfant	Lien de parenté avec l'enfant					

FICHE SANITAIRE DES TEMPS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

Année scolaire 2020-2021

VACCINA [*]	TIONS (se référer au carnet de sai	nté ou certificats de vaccination de l'enfant)			
dessus a reçu les et est à jour de	n enfant sus nommé civaccinations obligatoires ses vaccins pour pouvoir ivités périscolaires durant 020-2021.	Signature du responsable légal			
Si l'enfant n'a pas de vaccins o indication	bligatoires, joindre un certificat médical de cont	tre-indication. Attention, le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-			
	VOTRE ENFANT PRÉSEN	ITE-T-IL DES ALLERGIES ?			
Asthme Alimentaires Médicamenteuses	OUI NON COUI NON COUI NON COUI NON COUI NON COUI NON COUI NON CO	Si oui, lire les informations ci-dessous 🛕			
	AUTRES ALLERGIES (MERCI DE PRÉCISER)			
En cas d'allergie et/ou de maladie quelconque avec traitement médical, les parents sont dans l'obligation de contacter le service Education et de fournir un certificat médical afin d'établir éventuellement un Plan d'Accueil Individualisé ('PAI). En cas d'absence de contact avec le service Education, la Ville ne pourra être tenue responsable en cas d'incident. Si votre enfant rencontre des soucis de santé autre qu'alimentaire et que vous souhaitez l'inscrire sur les temps péri et extrascolaires, il est très important que vous puissiez le préciser au Responsable de la Structure et de joindre une copie du PAI afin que votre enfant puisse être pris en charge en toute sécurité.					
portés sur cette fiche et	autorise les services municipaux à prei	nsable légal de l'enfant, déclare l'exactitude des renseignemen ndre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical sous Par par l'état de l'enfant et à prendre en charge les frais afférents.			
Fait pour valoir ce que de	e droit le	w.			

Signature du (des) responsable (s) légal (aux)

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2020-2021

(A déposer au Service Education au plus tard le 30 juin 2020 accompagnée obligatoirement du dossier famille) Les tarifs et les notices concernant les paiements et les réservations sont consultables sur www.halluin.fr

	Nom et Prénom de l'élève :							
(N	(Merci de mettre des croix uniquement si vous avez besoin de l'activité proposée)							
	RESTAURATION SCOLAIRE ALSH MERCREDIS RÉCRÉATIFS						RCREDIS RÉCRÉATIFS	
☐ Repas commandés à l'année (cochez les jours souhaités)						RE MONTESSORI (TP: RE JEAN MACÉ (CP À (
	Réservation	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi		> CENTF	RE JEAN MACE (CP A
	En cas de modification du planning, contacter impérativement le							RÉSERVATIONS
service éducation et en cas de garde alternée, merci de préciser les semaines paires □ ou impaires □						enfant participera Mercredis Récréatifs		
	☐ Repas occasionnels (à réserver au Service Education obligatoire- ment avant le jeudi de la semaine précédente)						nent avec talon répons	
	Type de repas choisi à cocher (valable pour l'année complète)							<u>pligatoirement</u> à chaque

*En cas d'allergie(s), un projet d'accueil individualisé (PAI) doit obligatoire-	-
ment être fourni (se rapprocher du service éducation pour modalités.)	

Remplacement

(sans viande)

GARDERIES PÉRISCOLAIRES

Type de Repas

ÉCOLES PUBLIQUES

Panier repas

(PAI*)

☐ Mon enfant participera aux Garderies Périscolaires toute l'année scolaire

classique

DENSEIGNEMENTS CONCEDNANT L'ENFANT

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin (7h15 à 8h20)				
Soir (16h30 à 18h30)				

☐ Mon enfant participera aux Garderies Périscolaires occasionnellement*

□ le matin □ le soir

*Attention dans ce cas, merci de prévenir impérativement le service Education (03.20.28.83.59 ou serviceeducation@villehalluin.fr) avant le jeudi pour la semaine qui suit.

- S À GS)
- CM2)

e sera à période pour valider la présence de votre enfant (sans ce document, votre enfant ne sera pas accepté aux Mercredis Récréatifs)

CHOIX OFFERT AUX PARENTS

INSCRIPTION À LA DEMI-JOURNÉE:

- Matin uniquement **sans** cantine : de 8h30 à 12h
- Matin uniquement **avec** cantine : de 8h30 à 13h30
- Après-midi uniquement sans cantine : de 13h30 à 18h

INSCRIPTION À LA JOURNÉE:

- Matin et après-midi **sans** cantine : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Matin et après-midi **avec** cantine : de 8h30 à 18h

GARDERIE MATIN:

de 7h15 à 8h30



MÉMENTO ALSH 2020-2021

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

	DATES DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES	DATES D'INSCRIPTIONS POUR LES HALLUINOIS	DATES D'INSCRIPTIONS POUR LES EXTÉRIEURS (sous réserve de places disponibles)
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Du lundi 19 octobre au jeudi 29 octobre 2020	Du 14 au 24 septembre 2020	Du 28 septembre au 1 ^{er} octobre 2020
VACANCES DE NOËL	Du lundi 21 au mercredi 30 décembre 2020	Du 9 au 19 novembre 2020	Du 23 au 26 novembre 2020
VACANCES D'HIVER	Du lundi 22 février au jeudi 4 mars 2021	Du 11 au 21 janvier 2021	Du 25 au 28 janvier 2021
VACANCES DE PRINTEMPS	Du mardi 26 avril au jeudi 6 mai 2021	Du 15 au 25 mars 2021	Du 29 mars au 1er avril 2021
VACANCES D'ÉTÉ 2021	JUILLET : jeudi 8 juillet au vendredi 30 juillet 2021 AOÛT : lundi 2 août au vendredi 20 août 2021	Du 24 mai au 3 juin 2021	Du 7 au 10 juin 2021

LES CENTRES SERONT FERMÉS AUX JOURS FÉRIÉS SUIVANTS :

- Vendredi 25 décembre 2020 : Noël
- Jeudi 31 décembre 2020 et vendredi 1er janvier 2021 : jour de l'an
- Mercredi 14 juillet 2021 : Fête nationale

NB: Vous pourrez inscrire vos enfants aux **dates prévues d'inscription**, soit directement au guichet du service Education, soit par mail à **serviceeducation@ville-halluin.fr**, soit sur votre espace citoyen.

RAPPEL DES HORAIRES DES CENTRES AÉRÉS :

LES ENFANTS SONT ACCUEILLIS PENDANT LES PÉRIODES DE VACANCES SCOLAIRES SUR LES PLAGES HORAIRES SUIVANTES :

- Matin de 9h30 à 12h
- Après-midi de 13h30 à 17h
- Possibilité de repas sur place de 12h à 13h30
- Garderie matin de 8h à 9h30 et garderie soir de 17h à 18h

